

**DELIBERATION N° 170-25**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

**Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures**, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 16 septembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Eric BALME.

**Présents :**

SAVIGNON Joseph	FERREIRA Michel	JOUBERT Thierry	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
BLANC André	BARI Nadine	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	PONCET Denis
MAUROY Claude	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	BALMET Lucie
FAURE Philippe	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
PREVOT Fabienne	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	FOGLIA Maxence
GERBI Franck	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	THIBAUD David
ROBERT Philippe	FROMENT Thierry	CHARLES Christian	
MASLO Raymond	MENDEZ-DIAZ Philippe	BALME Eric	
ROSSI Angélique	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain	

**Absents excusés représentés :** MULYK Fabien (pouvoir à SERRE Emmanuel), CHATTARD Arnaud (pouvoir à BRUGNERA Jean-Michel), CHANTRE Carine (pouvoir à ROSSI Angélique), GONNORD Franck (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), DURAND Bernard (pouvoir à LAURENS Patrick), BRUN Sylvie (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline), BARTHELEMI Maryse (pouvoir à BATTISTEL Marie-Noëlle).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	49
Nombre de pouvoirs :	09
<b>Nombre de délégués votants :</b>	<b>58</b>

**OBJET : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE – ENVELOPPE « ANIMATION VIE SOCIALE » : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION L'ENTRE**

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), signée en 2023, la Communauté de Communes de la Matheysine, la CAF Isère, le Département, la MSA et toutes les communes du territoire se sont engagés à coopérer avec l'ambition de rendre plus équitable, plus accessible et plus performante l'offre de services pour les habitants de la Matheysine.

Un des axes stratégiques du Projet social de territoire concerne l'amélioration du vivre-ensemble.

En lien avec cet objectif, conformément au débat des orientations budgétaires 2025, la Communauté de Communes de la Matheysine réserve une enveloppe budgétaire de 10 000 € par an pour des projets d'animation de la vie sociale, portés par des associations locales, en complémentarité avec l'Espace de Vie Sociale (EVS) et en partenariat avec les partenaires de la CTG.

Dans ce cadre, l'association L'Entre, basée à La Mure a déposé une demande de subvention à hauteur de 2 500 € pour son projet de Café Beaumonde, un café-cantine culturel et solidaire au Beaumonde.

Le Café Beaumonde constitue un des projets phares de l'association, dans un objectif de lien social, d'émancipation et de partage de connaissances. Il est ouvert trois midis et un soir par semaine toutes les semaines de l'année et propose des repas à prix libre, grâce à la mobilisation d'une cinquantaine de bénévoles et des partenariats avec des maraîchers.

Après l'étude du dossier de demande de subvention, le projet d'animation est réputé conforme aux attendus exprimés par l'Intercommunalité.

Madame la Présidente propose d'attribuer une subvention d'un montant de 2 500 € pour la réalisation de ce projet d'animation de la vie sociale.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention de 2 500 € à l'association L'Entre pour son projet « Café Beaumonde » au titre de l'enveloppe affectée : Animation Vie Sociale ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tous les documents inhérents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 25 septembre 2025

**La Présidente,  
Coraline SAURAT**

